

LOUPIAC

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE LOUPIAC - N° 11 JUIN 2012

ÉDITORIAL - Dominique Mathieu-Vérité



La nature s'éveille

Après un long hiver particulièrement rude, un début de printemps maussade où la pluie n'eut de cesse de nous arroser de

ses bienfaits - avec parfois quelques excès dommageables pour notre réseau routier - début mai, le soleil pointa enfin le bout de ses rayons, annonciateur de jours plus chaleureux, plus lumineux.

Les oiseaux, fins connaisseurs en la matière, l'ont bien compris qui, dès l'apparition des premiers coquelicots ébouriffés, repartirent à la conquête des jardins et les champs pour égayer nos réveils quotidiens de leurs discussions matinales.

Ayant profité de cette longue période de repos pour se refaire une santé, tous les fruits de la terre, admirables de diversité, domestiqués ou non, ont pris possession des lieux. Et tandis que les herbes folles donnent bien du travail à nos valeureux employés municipaux en charge de l'entretien des talus de la commune, les vignes commencent à se parer de leurs plus beaux feuillages, fières de pouvoir donner d'ici quelques mois des fruits bien mûrs, grâce aux soins particuliers prodigués par leurs propriétaires.

Bref ! La nature s'éveille, comme dirait le poète.

Au milieu de toute cette agitation, une drôle de fleur attirera probablement votre attention durant les prochains mois. Telle la rose du Petit Prince, elle prendra son temps pour se parer de tous ses atours...et n'aura de cesse de s'épanouir au fil des ans, dédiant ses pétales aux enfants de notre village, afin de leur offrir une école où il fait bon se cultiver, où il fait bon apprendre à vivre ensemble.

Mais avant que cette jeune pousse ne sorte de terre, l'été aura fait son apparition. Pour célébrer dignement la venue de celui-ci, la Fête du feu embrasera notre parc municipal le 16 juin. Je vous espère nombreux à venir partager ce moment de convivialité, ainsi que tous ceux proposés par les associations du village.

Samedi 16 juin 2012

Deuxième Fête du feu

Multiculturelle, la fête débutera à 18h30 par du théâtre à la villa gallo-romaine et se poursuivra en musique dans le parc municipal à partir de 20h.



Fêter l'arrivée de l'été par l'embrasement d'un feu est une tradition que la municipalité de Loupiac a souhaité remettre à l'honneur en 2011 en organisant la première Fête du feu. Malgré un temps peu propice, la joie était sur tous les visages lorsque le parc s'enflamma totalement grâce à la magie des artifices. Le 16 juin, la municipalité et quelques associations de Loupiac collaborèrent de nouveau pour offrir à la population une belle soirée festive, conviviale et musicale, avec en point d'orgue l'embrasement d'un grand feu mis en valeur par la pyrotechnie du sorcier Auzier.

Ouverte à tous les arts, la fête débutera à 18h sur le site de la villa gallo-romaine où la troupe adulte de l'atelier d'expression donnera « Liliane et l'Odyssée » une création de Dominique Pérez. À 20h, début des festivités dans le parc municipal avec un apéritif offert par la municipalité. Il sera ensuite possible de se restaurer grâce

aux bénévoles du club de tennis, de l'ACSOS, des Loupiots et du Secours populaire. Une assiette d'escargots sera proposée sur réservation. Les Amis du Vieux Château du Cros et le Comité de Sauvagerie de la Villa gallo-romaine seront présents avec des produits viticoles de qualité. Les musiciens de Scène de Ménage animeront la soirée. Sin Embargo proposera sa traditionnelle démonstration de danses sévillanes.

Le feu a valeur symbolique. Son foyer peut être alimenté par tout objet, tout meuble en bois destiné à la déchèterie car sans espoir de rénovation ou réhabilitation. Si un habitant souhaite se débarrasser de cette manière d'un encombrant dont la combustion ne provoquera aucune pollution, il lui suffit de contacter la mairie qui viendra le chercher ou de l'apporter directement sur le site le samedi.

Renseignements et réservation pour les escargots (9 euros l'assiette) au 05 56 62 99 62.

Programme Fête du feu 2012

- **18h30 « Liliane et l'Odyssée » théâtre à la villa gallo-romaine par le groupe adulte de l'atelier d'éveil**
- **20h Apéritif dans le parc, restauration, musique par Scène de Ménage**
- **22h Sin embargo danse sévillane**
- **23h Feu par Patrick Auzier**

EN BREF...

Résultats des élections présidentielles, 2012 à Loupiac.

Les deux tours des élections présidentielles ont été marqués par une très forte participation.

Résultats du premier tour

INSCRITS : 777

VOTANTS : 688 soit 88,55%

EXPRIMÉS : 681

Éva Joly (EELV) : 19 voix soit 2,79%

Jean-Luc Mélenchon (FdG) : 113 voix soit 16,59%

Philippe Poutou (NPA) : 10 voix soit 1,46%

Nathalie Artaud (LO) : 7 voix soit 1,02%

François Hollande (PS) : 192 voix soit 28,19%

François Bayrou (Modem) : 48 voix soit 7,04%

Nicolas Sarkozy (UMP) : 167 voix soit 24,52%

Nicolas Dupont-Aignan (DlAR) :

13 voix soit 1,90%

Marine Le Pen (FN) : 111 voix soit 16,29%

Jacques Cheminade (SP) : 1 voix soit 0,14%

Résultats deuxième tour

INSCRITS : 777

VOTANTS : 683 soit 87,90%

EXPRIMÉS : 643

François Hollande : 378 voix soit 58,78%

Nicolas Sarkozy : 265 voix soit 41,21%

Elections législatives 2012

Deuxième tour

dimanche 17 juin de 8h à 18h

Conseil municipal

Prochaine réunion, jeudi 14 juin, 20h30 salle de l'ancienne mairie.

Horaires d'été

En juillet et août, les heures d'ouverture du secrétariat seront modifiées en raison des congés et d'un rangement des archives. La permanence des élus le samedi matin s'arrêtera également en juillet, pour reprendre en septembre.

Intempéries

Que d'eau !

Samedi 28 avril, des trombes d'eau se sont abattues sur le village et ont transformé les routes en torrents.



Après la neige de janvier, la sécheresse et la chaleur de mars, le mois d'avril a été marqué par trois semaines de pluies ininterrompues, avec en point d'orgue le samedi 28 avril où le sol, gorgé d'eau, n'était plus en mesure d'absorber les précipitations qui, par ruissellements, ont dévalé les pentes des coteaux durant quelques heures. Certains fossés situés au bas Loupiac, au maximum de leur capacité, ont débordé et l'eau s'est écoulée sur les routes et les chemins. Cet épisode exceptionnel et spectaculaire, qui n'a provoqué heureusement que peu de dégâts chez les particuliers, a rappelé le rôle des fossés dans la commune. La municipalité les entretient avec vigilance. En 2011, 1,5 km ont été nettoyés et reprofilés afin de renforcer leur capacité de drainage et protéger ainsi les habitations comme la chaussée. Les efforts se poursuivront en 2012. Il paraît néanmoins nécessaire de repenser le mode de canalisation des



eaux de pluies le long de certaines voies communales et d'envisager, selon les cas, la réouverture de petits fossés.

C'est l'occasion de rappeler aux propriétaires qu'ils doivent veiller à nettoyer régulièrement les buses qui servent à accéder à leur propriété.

Les pluies ont provoqué des glissements de talus et les routes du Chay et de Montalier ont été en partie obstruées pendant quelques jours.

L'écoulement de l'eau a fortement dégradé certaines routes et chaussées qui avaient déjà souffert du gel. Des travaux seront réalisés cet été pour renforcer les accotements et prévenir une dégradation encore plus importante dans les mois à venir, faire disparaître les nids-de-poule, rénover la chaussée. Le coût élevé des travaux de voirie oblige à des choix précis, bien ciblés et, espérons-le, efficaces.

Plapa

Installation de deux ralentisseurs

Pour renforcer la sécurité, la vitesse sera ralentie sur l'ancienne départementale.

Même si la déviation a réduit la circulation au centre du village, celle-ci reste importante et nombreux sont les véhicules qui ne respectent pas la limitation de vitesse fixée à 50km/h. À la demande des riverains, pour la sécurité des enfants qui se rendent à l'ar-

rêt de bus, pour les piétons et cyclistes qui empruntent régulièrement ce secteur, un ralentisseur en plateau et des panneaux de limitation de vitesse à 30 km/h seront prochainement installés à chaque entrée du quartier nommé Plapa.



LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac.
Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr
Directeur de publication : Lionel Chollon
Rédaction : Commission communication
Crédit photo : Mairie
Imprimé sur papier recyclé.
Imprimerie SODAL - Langon

EN BREF...

Développement économique

Bienvenue à AVV Équipement

Cette société de matériels viticoles et vinicoles a ouvert ses portes début janvier 2012 sur les hauteurs de Peytoupin.

Son objectif est d'offrir un service de qualité et de proximité non seulement aux professionnels du monde viticole mais aussi aux particuliers. Le magasin propose 4 500 références de pièces viticoles, vinicoles et agricoles avec des délais et des prix très compétitifs. Deux mécaniciens à temps plein assurent cinq jours durant la réparation et l'entretien préventif des équipements. Deux autres salariés apportent leur expertise pour un examen et des propositions d'aménagement performant des chais et des machines. Au total, cette entreprise familiale,

qui possède 14 ans d'expérience, compte cinq salariés. L'aménagement du nouveau site puis l'installation ont pris un peu plus de temps que prévu. L'activité a maintenant repris son rythme de croisière et l'entreprise espère encore se développer à l'avenir.

*AVV Équipement du lundi au vendredi : 8h-12h, 14h-18h. Ouvert aussi le samedi pendant les vendanges.
Tél. : 05 56 76 48 48
Fax : 05 56 76 48 49
Email : avvequipement@orange.fr*



Nouveau cimetière

Le chantier démarre

La première phase consiste à aménager des voies sur le nouveau site.

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour choisir l'entreprise qui réalisera, cet été, d'importants travaux de terrassement afin de tracer dans la partie nouvelle une voie piétonne et une autre permettant le passage de véhicules. C'est le cabinet Artline qui a dessiné les plans en accord avec le Conseil Municipal dans le respect d'une double volonté : continuité avec l'ancien ci-

metière et anticipation des nouveaux rites funéraires. Dans un deuxième temps, un parking puis un renforcement du chemin communal avec création d'un fossé seront réalisés. Les phases suivantes consisteront à la construction d'une clôture et à l'aménagement paysager. Un plan est à la disposition du public en mairie.

Fauchage des talus et accotements

Il est réalisé par les services techniques de la commune pour les voies communales. Les nombreux ponts du mois de mai cumulés à un arrêt maladie et à une pousse très rapide n'ont pas permis, cette année, une fauche régulière des talus et accotements. Mais tout a été fait pour que le retard soit comblé.

Un nouvel agent communal

Pour faire face à la charge de travail sans cesse en augmentation et assurer une continuité des services lors des congés d'été, la commune a recruté en contrat aidé, pour 6 mois, M. Blondin, qui sera en charge de l'entretien des espaces verts et des petites travaux.

Cantine scolaire

La municipalité a été heureuse de voir la cantine scolaire mise à l'honneur dans le journal « Le Républicain » qui lui a consacré sa couverture et une page intérieure complète. Ainsi ont été mis en lumière la qualité du travail des agents en charge de la restauration et le souci des élus d'offrir aux enfants une restauration sans cesse améliorée, dans le respect des saisons, pour la santé de tous.

Déchets électroniques

Les ordinateurs, télévisions, machines à laver, téléphones... possèdent des composants qui peuvent et doivent être recyclés. En cas de besoin, vous pouvez vous adresser à la société Recyclec, qui viendra les récupérer à votre domicile. Contact : Jonathan Lima Boarbosa 06 85 55 08 44 - info@recyclec.fr

Pour un bon voisinage

Par arrêté publié le 22 septembre 2008, le préfet a réglementé l'utilisation dans un domicile de machines susceptibles de provoquer des bruits gênants pour le voisinage (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, kärcher...). Pour la tranquillité du village, la population est invitée à respecter les horaires suivants : jours ouvrables, de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30 ; samedi, 9h-12h puis 15h-19h ; dimanche et jours fériés, 10h-12h. Un non respect de ces horaires constitue une infraction qui peut être verbalisée.

ACSOS

Vide-greniers : dimanche 1er juillet.

Loupiots

Kermesse de l'école : dimanche 24 juin de 15h à 18h30, dans le parc. Spectacles des enfants, stands, tombola...

Viticulture/environnement

Pour stopper la flavescence dorée

La lutte obligatoire contre cette maladie de la vigne n'est pas sans conséquences.

Depuis plusieurs années, le vignoble bordelais est victimes d'une maladie mortelle, la flavescence dorée, provoquée par un phytoplasme (micro-organisme proche d'une petite bactérie dépourvue de paroi cellulaire) qui s'attaque à la vigne et provoque une dégénérescence rapide de celle-ci.

Quand le pied est atteint, un seul remède, son arrachage et son incinération pour réduire les risques de contamination. Le vecteur de cette maladie est un insecte dénommé cicadelle *Scaphodeus titanus*. La seule façon d'empêcher la propagation de la maladie est de détruire cette cicadelle dès sa naissance avec de puissants insecticides dont l'action s'étendra malheureusement à toutes les autres espèces.

Afin de faire face à ce fléau qui met en péril l'existence même de notre vignoble, le syndicat viticole loupiacais a adhéré au Gdon (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles de la vigne) des Bordeaux qui coordonne la lutte contre cette cicadelle.

Mardi 6 juin, le Groupement a adressé un courriel à la mairie, dans lequel il indique les dates et le nombre des traitements obligatoires de toutes les vignes par les professionnels et les particuliers.

Pour répondre aux souhaits du syndicat viticole et par souci de santé publique, voici



les informations transmises par le Gdon :

- À Loupiac, les parcelles devront subir deux passages d'insecticides, le premier entre le 11 et le 17 juin, le second entre le 25 juin et le 1er juillet. Étant donné la composition des substances chimiques qui seront pulvérisées, un délai de 48h doit être respecté avant d'entrer dans une vigne qui vient d'être traitée.

- Pour les particuliers, il est préconisé l'usage d'un seul produit efficace et autorisé, le Cyperfor S. vendu dans les jardinerias. Le premier traitement doit se faire entre le 11 et le 24 juin. Le second fin juillet.

Pour tout renseignement : GDON de Bordeaux, Sophie Bentejac, Chambre d'agriculture de la Gironde. Tél. : 05 56 35 00 00. Courriel : s.bentejac@gironde.chambagri.fr

École

Du cirque et une sortie

L'association des parents d'élèves et la municipalité s'associent pour offrir aux enfants un beau dépaysement, une journée d'initiation aux pratiques du cirque et un spectacle ouvert à tous.

Jeudi 28 et vendredi 29 juin, les élèves de CE2-CM1 découvriront le Bassin d'Arcachon, ses paysages, sa faune et ses activités nautiques. Cette sortie qui représente un coût important a été préparée tout au long de l'année. Pour aider au bouclage du budget, afin de réduire au maximum la participation des parents, la municipalité a versé une aide de 760 euros. L'association des parents d'élèves « Les Loupiots » a aussi apporté sa contribution.

Ces deux partenaires s'associent également le mardi 3 juillet pour organiser une grande journée cirque à l'école. Ce jour-là, la Compagnie Abac'art animera des ateliers de découverte et d'initiation à l'art du cirque. A 18h, elle proposera à tous les enfants dès 3 ans un spectacle gratuit : « Le palais mystérieux » - Durée : 1 heure

Rentrée scolaire

Elle se fera le mardi 4 septembre pour les enfants.

Tournoi de tennis des grands Vins 2012

Un grand cru

Julie Novo (Talence), classée 4/6 et Wiliam Lévêque (Bordeaux-Caudéran), classé 3/6, ont conservé leur titre après deux belles finales.

En 2012, 122 joueurs étaient en concurrence pour remporter les différents titres mis en jeu. 138 matchs ont été programmés lors de 18 jours de compétition sous la direction de Patrick et Pierre Labat. L'éclairage installé depuis deux ans permet d'affronter plus sereinement les caprices de la météo. Le tournoi de Loupiac est renommé pour sa convivialité. Elle a été une nouvelle fois soulignée par les deux vainqueurs, heureux

de remporter leur victoire dans une atmosphère aussi chaleureuse. La remise des prix a permis aux dirigeants du club de remercier tous les sponsors et tous les bénévoles pour leur investissement.



M. le Maire remet ses récompenses à W. Lévêque, en présence de J. Baigneau et P. Labat, secrétaire et président du club de tennis de Loupiac

Photo A.B.